

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **GSD ABSOLUTE RETURN**

Exercice du 01/04/2023 au 28/03/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

### **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés d'actions et de taux internationaux, au moyen d'une gestion discrétionnaire et dynamique sur l'ensemble des classes d'actifs reposant notamment sur la mise en oeuvre de stratégies d'investissement de type « Global Macro », sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'€STR capitalisé + 0,085%. L'indice est exprimé en euro, et tient compte de la capitalisation des intérêts.

### **Stratégie d'investissement**

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Sur la base d'une analyse macro-économique l'équipe de gestion détermine les critères d'allocation de l'OPCVM (zone géographique, classe d'actifs). La stratégie de l'OPCVM est de gérer en permanence l'allocation du portefeuille sur les différentes classes d'actifs : marchés d'actions, marchés de taux, matières premières via des contrats à terme sur des indices de contrats à terme de matières premières et devises. Les instruments utilisés seront les OPC, les actions, les trackers, les contrats à terme (futures) et options sur marchés organisés en fonction de la valorisation et des perspectives des différentes classes d'actifs.

L'OPCVM respecte, le cas échéant via des OPC ou des contrats financiers, les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De -100% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques,

Jusqu'à 100% en instruments de taux (titres de créance et instrument du marché monétaire) souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de catégorie « Investment grade » jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, sur indice et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 100% maximum de l'actif net.

# COMMENTAIRE DE GESTION

## Contexte macroéconomique :

C'est dans un contexte de forte incertitude qu'a débuté, début avril, l'exercice du fonds GSD Absolute Return. En effet, fin mars, la "Silicon Valley Bank" (SVB), 16ème banque des États-Unis en termes de volume d'actifs, faisait faillite. Cette nouvelle crise engendra un épisode de stress intense sur les marchés financiers, marqué par une hausse de la volatilité et des spreads de crédit qui s'écartent. En Europe, cette crise conduira finalement au rachat de Crédit Suisse par UBS. Bien que l'épisode ait été intense, les banques centrales ont parfaitement joué leur rôle en garantissant la liquidité dans le système, évitant ainsi une crise de confiance et une contagion au reste de l'économie.

Par la suite, le deuxième trimestre sera plus calme sur les marchés financiers. En effet, les résultats d'entreprises du premier trimestre ont plutôt rassuré, avec très peu de mauvaises surprises, et les entreprises ont maintenu leurs prévisions pour la suite de l'année. Ainsi, hormis la faillite de la SVB, les marchés financiers passeront les 6 premiers mois sans accident majeur, et l'ensemble des indices actions en Europe terminera en hausse. Outre-Atlantique, la tendance est la même, et le Nasdaq 100, porté par l'intelligence artificielle, enregistrera le meilleur semestre de son histoire.

Après ce très bon 1er semestre, qui aura cristallisé l'essentiel de la performance pour 2023, les investisseurs sont en quête de nouveaux relais de croissance. Malheureusement, l'été viendra mettre à mal leurs attentes. En effet, les nouvelles en provenance de la macro et de la micro-économie ne sont pas bonnes. Tout d'abord, l'inflation reste persistante des deux côtés de l'Atlantique, et de son côté, le marché du travail aux États-Unis reste toujours aussi résilient. Ces deux points pris ensemble feront craindre aux investisseurs que les taux restent durablement élevés. Pour finir, les publications d'entreprises pour le second trimestre seront plutôt mitigées, avec une baisse de 7.3 % des revenus en annualisé.

En conséquence, les taux d'intérêt repartent à la hausse en Europe et aux États-Unis, et nous assisterons à une baisse des marchés action, notamment des valeurs de croissance.

En septembre, pas de changement. Les indices PMI composites continuent de se contracter en Europe et aux États-Unis, et nous constatons également une dégradation générale de l'indice de confiance des consommateurs dans le monde entier. La Chine, de son côté, peine toujours à relancer son économie, avec en toile de fond la crise du secteur immobilier et le chômage des jeunes. Enfin, la dynamique sur l'inflation reste compliquée avec les récentes tensions sur le prix du pétrole qui est passé de quelques semaines de 82\$ à 96\$.

Cette tendance va se poursuivre jusqu'à la mi-novembre, et sur l'intervalle, nous aurons vu les principales places européennes chuter de plus de 6%, un 10 américain passer la barre symbolique des 5%, une première depuis 2007, et le retour du risque géopolitique au Proche-Orient avec le conflit entre Israël et le Hamas.

Après des publications moroses de la part des entreprises pour le troisième trimestre, c'est l'inflation qui va venir inverser la tendance sur les marchés financiers et redonner le moral aux investisseurs. Les dernières publications statistiques montrent que la baisse de l'inflation se poursuit en Europe et aux États-Unis, avec des indices CPI en repli, proche de l'objectif de 2% visé par la Fed et la BCE. Ces publications donneront lieu à un rallye sur le marché obligataire avec des taux qui baisseront de plus de 30 points de base en Europe et aux États-Unis. Cette euphorie se diffusera également sur le segment du crédit où les spreads se resserreront fortement (Xover -93 points). De leur côté, les marchés actions en profiteront également pour rebondir fortement avec une progression moyenne de plus de 7% en Europe.

A la suite d'un ralentissement plus marqué qu'attendu de l'inflation en novembre, c'est la Réserve fédérale américaine (FED) qui vient alimenter la hausse. En effet, celle-ci a indiqué que ses taux directeurs avaient probablement atteint leur pic et que par conséquent la question des baisses de taux pouvait être posée. Ce dernier point, tout comme l'amplitude des baisses à venir (75 points, 100 points, 125 points ?), a été l'objet de spéculation de la part des investisseurs qui anticipent désormais la possibilité d'une baisse des taux.

Poursuivant sur leur élan, les marchés financiers finiront l'année en hausse après un rallye de Noël qui a exceptionnellement débuté mi-novembre. Ainsi, les marchés actions afficheront une progression moyenne de 3 % en décembre et de plus de 4 % sur les taux souverains français et allemands à 10 ans.

Après cette bonne année 2023 sur les marchés financiers, où les actions et les obligations ont enregistré une performance positive, l'année 2024 débutera timidement dans un environnement macroéconomique marqué par la fin du cycle de resserrement monétaire ; la question de l'amplitude de la baisse des taux ainsi que son application, le calendrier, rythmeront par la suite les marchés financiers.

En mars, nous avons pris connaissance des résultats d'entreprise pour le quatrième trimestre, et alors que les indicateurs macroéconomiques avancés restaient déprimés, les entreprises ont affiché une croissance des bénéfices de 4 % sur le dernier trimestre (données Factset), démontrant une nouvelle fois une forte résilience. D'ailleurs, les dirigeants d'entreprise se sont également montrés rassurants, avec peu de révisions à la baisse de leurs prévisions.

Enfin, malgré le risque d'escalade au Moyen-Orient et l'apparition de craintes autour de l'absence de baisse de taux de la part de la FED, les principales bourses européennes clôturent ce premier trimestre en hausse.

Au global sur l'exercice (avril 2023 – mars 2024), l'indice CAC 40 est en hausse de 12,06 % (+14,68 % pour l'indice dividendes réinvestis CAC NR). L'EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis) et le Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) gagnent respectivement 20,78 % et 15,01 %.

Dans l'indice CAC 40, le palmarès est dominé par Safran (+53,84 %), Unibail-Rodamco (+50,86 %) et Accor (+44,48 %). À l'inverse, Téléperformance (-59,37 %), Kering (-38,94 %) et Pernod Ricard (-28,15 %) enregistrent les plus fortes baisses.

Du côté des actifs obligataires, le taux à 10 ans français est passé de +2,83 % à +2,80 % et le taux allemand de même maturité de +2,33 % à +2,29 %. Avec le resserrement des spreads de crédit, les obligations d'entreprises s'affichent en hausse sur la période. L'indice Iboxx Euro Corporates Senior (obligations d'entreprises de 1er rang) gagne 4,33 %, tandis que l'indice Iboxx Euro Corporates Subordinated (obligations remboursées après les titres Senior) est en hausse de 6,78 %. Les obligations les plus spéculatives (indice BofA Euro High Yield) progressent de 6,41 %.

L'euro est resté stable sur la période, dans une fourchette comprise entre 1,07 et 1,11.

Sur l'exercice, les matières premières industrielles, nickel, cuivre, zinc et aluminium, s'affichent en baisse (entre -28 % et -5 %). Le constat est différent sur le Brent, celui-ci enregistre une progression de + 8,90 % et oscille entre 75 \$ et 91 \$. Les pays de l'OPEP ont par ailleurs souligné qu'ils défendraient un prix plancher supérieur à 80 \$ le baril.

### **Performance du fonds et principaux mouvements :**

Le fonds GSD Absolute Return affiche une performance de 3,69 % contre +3,78 % pour son indice de référence, l'€STR capitalisé + 0,085 %.

Sur la période, nous avons soldé nos positions en titres vifs, à l'exception de Telecom Italia, et nous avons poursuivi la stratégie mise en place lors de l'exercice précédent, à savoir une approche moins directionnelle pilotée via une exposition à des fonds alternatifs décorrélés des marchés. Notre sélection reste basée sur une approche plus quantitative, avec des analyses factorielles et de corrélations. Ainsi, parmi les principaux mouvements, nous avons souscrit dans les fonds Lazard Credit Opportunities, DNCA Invest Alpha Bonds, JPMorgan - Europe Equity Absolute Alpha, M&G (Lux) Episode Macro, Seahawk Equity Long Short et BlackRock Systematic Asia Pacific Equity Absolute Return.

Ces opérations ont, de ce fait, généré une rotation plus importante du portefeuille que les années précédentes, mais, s'agissant d'OPC, sans effet sur les frais de mouvement. Le taux de rotation est de 0,41 en prenant en compte les souscriptions et rachats et de 1,51 en les excluant.

En date du 31 mars 2024, et par transparence, nous avons une exposition de 4 % aux matières premières, 50 % aux actions et 35 % aux obligations.

### **Perspectives :**

Après une année 2023 résiliente qui n'a pas vu se matérialiser la récession annoncée fin 2022, l'année 2024 s'annonce riche tant sur le plan macro-économique que sur le plan micro-économique. Au niveau macro, c'est le calendrier de la baisse des taux ainsi que son ampleur qui animera les marchés financiers dans les prochains mois. Actuellement, les investisseurs parient sur une baisse au cours du premier semestre en Europe et à l'inverse aux Etats-Unis rien n'est moins sûr. En effet la dynamique sur l'inflation et le marché du travail est sensiblement différente de celle enregistré en Europe ou la croissance reste morose.

La géopolitique devrait rester à l'ordre du jour en 2024, avec le conflit armé entre le Hamas et Israël et le risque de contagion dans la région, la poursuite du conflit russo-ukrainien, mais également les élections à venir. En effet, 2024 est une « super-année électorale » puisque la moitié de la population mondiale en âge de voter est appelée à se rendre aux urnes et notamment les États-Unis.

Dans ce contexte, et dans un environnement de baisse probable des taux, nous estimons que le segment des « small & mid-cap » devrait être intéressant. En effet, après des années difficiles, les entreprises de ce segment nous semblent être à des niveaux de valorisation attractifs. Ces niveaux permettront de profiter pleinement de la baisse des taux avec un réajustement à la hausse des valorisations par l'effet combiné d'un taux d'actualisation plus faible et d'une amélioration des marges. Du fait d'un momentum toujours aussi fort, les sociétés exposées à l'intelligence artificielle devraient également bien performer en 2024. Enfin, l'année offrant de nombreuses zones d'incertitude, nous continuerons à privilégier les valeurs dites de qualité croissance, c'est-à-dire des sociétés peu endettées avec une bonne génération de cash et le tout en croissance.

Concernant les taux, l'idée générale est que nous sommes acheteurs. En effet, avec l'arrêt des politiques restrictives de la part de la BCE et de la FED, le marché obligataire devrait bien se comporter en 2024. Ainsi, après avoir eu une sensibilité prudente, nous irons chercher un peu de durée en 2024. Si nous sommes acheteurs, tous les segments ne sont pas à acheter. Notre sélection devrait s'orienter vers le segment des subordonnés, et particulièrement les financières qui offrent encore un couple rendement/risque intéressant. Nous sommes également positifs sur le compartiment « Investment Grade », notamment les maturités de 0 à 10 ans, dont les spreads de crédit permettent de compenser l'inversion des courbes de taux aux US et en Europe. Avec des primes de risques qui se sont considérablement écrasées en 2023, le crédit nous semble cher et nous irons sur ce segment au cas par cas ou dans l'optique de rouler des positions existantes et/ou gagner quelques points sur le marché du primaire.

## **INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :**

### **Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)**

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance. De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques. Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet [www.gsdgestion.com](http://www.gsdgestion.com) .

### **Taxonomie :**

Les investissements sous-jacents de ce FCP ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Informations relatives aux mouvements du portefeuille**

Sur la période avril 2023 – mars 2024, une rotation des actifs équivalente à 0,41 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 1,51.

### **Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier**

A fin mars 2024, le FCP GSD Absolute Return est investi pour 16,11 % de son actif net dans 2 fonds gérés par GSD Gestion, le FCP GSD Patrimoine et le FCP Quantology Absolute Return.

### **Information sur les frais de gestion variables**

Une commission de surperformance peut être prélevée au FCP pour un montant de 15% TTC au-delà de l'€STR + 0,085% (part IC et PC). Au cours de l'exercice, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

### **Produits dérivés de gré à gré**

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

### **Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR**

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

### **Swing pricing**

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

### **Financement de la recherche**

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour information au cours de l'année 2023, les fonds gérés par la société de gestion ont pris en charge environ 25% du budget annuel de la recherche actions et la société de gestion a pris en charge environ 75% de ce budget.

### **Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME**

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

# RAPPORT COMPTABLE AU 28/03/2024

## **GSD ABSOLUTE RETURN**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2023) s'est élevé à 358 951 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 308 327 euros, soit 86 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 50 624 euros, 14 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

### **Evènements intervenus au cours de la période**

14/09/2023 Mise à jour de la trame : Suppression du conseiller

14/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour SFDR

14/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour sur les mécanismes de liquidité

14/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour trame

## BILAN ACTIF

	28/03/2024	31/03/2023
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>2 050 494,90</b>	<b>1 302 993,83</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>5 627,50</b>	<b>112 719,81</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 627,50	112 719,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>2 044 867,40</b>	<b>1 190 274,02</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 044 867,40	1 190 274,02
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>189 319,81</b>	<b>67 766,70</b>
<b>Liquidités</b>	<b>189 319,81</b>	<b>67 766,70</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 239 814,71</b>	<b>1 370 760,53</b>

## BILAN PASSIF

	28/03/2024	31/03/2023
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	2 322 842,03	1 385 493,10
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-64 416,11	5 695,42
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-23 152,89	-23 055,90
<b>Total des capitaux propres</b>	2 235 273,03	1 368 132,62
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	4 541,68	2 627,91
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	4 541,68	2 627,91
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	2 239 814,71	1 370 760,53

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	28/03/2024	31/03/2023
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	28/03/2024	31/03/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 426,14	3 976,57
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 426,14</b>	<b>3 976,57</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	62,40
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0,00</b>	<b>62,40</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>2 426,14</b>	<b>3 914,17</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	23 041,18	23 213,02
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-20 615,04</b>	<b>-19 298,85</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 537,85	-3 757,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-23 152,89</b>	<b>-23 055,90</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## **Affectation des sommes distribuables**

Part PC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

**Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
PC	FR0011136100	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
IC	FR0010843946	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

**Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
PC	FR0011136100	1% T.T.C. maximum de l'actif net
IC	FR0010843946	1% T.T.C. maximum de l'actif net

**Commission de surperformance****Part FR0011136100 PC**

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence, soit l'€STR capitalisé + 0,085%, même si cette performance est négative. (parts IC et PC)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La société de gestion peut encaisser une commission de surperformance dans le cas où la performance annuelle est supérieure à celle de l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 31/03/2023.

**Part FR0010843946 IC**

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence, soit l'€STR capitalisé + 0,085%, même si cette performance est négative. (parts IC et PC)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15 % TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La société de gestion peut encaisser une commission de surperformance dans le cas où la performance annuelle est supérieure à celle de l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 31/03/2023.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

#### Notes relatives à l'exemple :

\*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

\*\*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

\*\*\*La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, Warrants Obligations et Obligations convertibles France – Etranger Forfait 35 €TTC Max. Titres de créances : Forfait max 55 € TTC Souscription/Rachat sur OPC 40€ TTC Max OPC off-shore : 150 € TTC Marchés à Terme Futures et Options Future : Eurex et Monep : 1.50 € / lot CIC : 1 € /lot US CME-Bot en USD : 2.62 \$ / lot CIC : 0.95 \$ ttc / lot Options : 1,60 % Mini 7 € TTC CIC : 0.55 Mini 4 € ttc Autres marchés 3€/lot TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

#### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## **Description des garanties reçues ou données**

### **Garantie reçue :**

Néant

### **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit. - Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/03/2024	31/03/2023
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>1 368 132,62</b>	<b>1 211 737,45</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 710 461,39	361 105,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-916 616,48	-137 419,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 424,97	27 600,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-65 020,80	-24 053,23
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 559,76	-1 225,58
Différences de change	1 186,07	141,04
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	148 880,06	-50 455,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>79 367,13</i>	<i>-69 512,93</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-69 512,93</i>	<i>-19 057,86</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-20 615,04	-19 298,85
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>2 235 273,03</b>	<b>1 368 132,62</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	189 319,81	8,47	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	189 319,81	8,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>					<b>devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 715,09	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	28/03/2024
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	28/03/2024
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	28/03/2024
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>360 065,26</b>
	FR0007460951	GSD PATRIMOINE 3D	100 257,50
	FR0014001HF6	QUAN.ABS.RET.SI 3D	259 807,76
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>360 065,26</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>28/03/2024</b>	<b>31/03/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-23 152,89	-23 055,90
<b>Total</b>	<b>-23 152,89</b>	<b>-23 055,90</b>

	<b>28/03/2024</b>	<b>31/03/2023</b>
<b>C1 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-4 907,72	
<b>Total</b>	<b>-4 907,72</b>	<b>0,00</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	<b>28/03/2024</b>	<b>31/03/2023</b>
<b>C2 PART CAPI PC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-18 245,17	-23 055,90
<b>Total</b>	<b>-18 245,17</b>	<b>-23 055,90</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-64 416,11	5 695,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-64 416,11</b>	<b>5 695,42</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
<b>C1 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-26 685,41	
<b>Total</b>	<b>-26 685,41</b>	
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
<b>C2 PART CAPI PC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-37 730,70	5 695,42
<b>Total</b>	<b>-37 730,70</b>	<b>5 695,42</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/03/2020	C2 PART CAPI PC	1 024 483,16	11 497,7402	89,10	0,00	0,00	0,00	-4,25
31/03/2021	C2 PART CAPI PC	1 249 756,07	12 293,0253	101,66	0,00	0,00	0,00	1,50
31/03/2022	C2 PART CAPI PC	1 211 737,45	12 243,7603	98,96	0,00	0,00	0,00	1,24
31/03/2023	C2 PART CAPI PC	1 368 132,62	14 612,5766	93,62	0,00	0,00	0,00	-1,18
28/03/2024	C1 PART CAPI IC	954 790,13	9 153,468	104,30	0,00	0,00	0,00	-3,45
28/03/2024	C2 PART CAPI PC	1 280 482,90	13 190,148	97,07	0,00	0,00	0,00	-4,24

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 153,46800	926 428,41
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	9 153,46800	926 428,41
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>9 153,46800</b>	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI PC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	8 349,43270	784 032,98
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-9 771,86130	-916 616,48
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 422,42860	-132 583,50
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>13 190,14800</b>	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI IC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI PC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

	<b>28/03/2024</b>
FR0010843946 C1 PART CAPI IC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	5 411,79
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,24
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	1 293,65
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	3 667,43

	<b>28/03/2024</b>
FR0011136100 C2 PART CAPI PC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	24 922,52
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	4 919,35

**CREANCES ET DETTES**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>28/03/2024</b>
<b>Total des créances</b>		
Dettes	Frais de gestion	4 541,68
<b>Total des dettes</b>		<b>4 541,68</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-4 541,68</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>2 050 494,90</b>	<b>91,73</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	5 627,50	0,25
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	2 044 867,40	91,48
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-4 541,68</b>	<b>-0,20</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>189 319,81</b>	<b>8,47</b>
DISPONIBILITES	189 319,81	8,47
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>2 235 273,03</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>5 627,50</b>	<b>0,25</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>5 627,50</b>	<b>0,25</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>5 627,50</b>	<b>0,25</b>
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>5 627,50</b>	<b>0,25</b>
IT0003497168 TELECOM ITALIA	EUR	25 000	5 627,50	0,25
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>			<b>2 044 867,40</b>	<b>91,48</b>
<b>TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>84 247,32</b>	<b>3,77</b>
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>84 247,32</b>	<b>3,77</b>
IE00B5ZNKR51 MAN GLG ALP.SEL.ACC.DL H EUR C	EUR	516	84 247,32	3,77
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>1 960 620,08</b>	<b>87,71</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>805 214,74</b>	<b>36,02</b>
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	1,25	246 389,53	11,02
FR0007460951 GSD PATRIMOINE FCP 3DEC	EUR	850	100 257,50	4,49
FR0013245081 CANDRIAM DIV.FUTUR.Z FCP 5DEC	EUR	85	131 904,70	5,90
FR0013432143 LAZARD CRE.OPP.PVC EUR SI.3DEC	EUR	55	66 855,25	2,99
FR0014001HF6 QUANTOLOGY ABS.RET.SI FCP 3D	EUR	0,312	259 807,76	11,62
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>135 908,29</b>	<b>6,08</b>
IE00B59GC072 GAM STAR GL.RATES EUR CL.A C.	EUR	3 700	55 402,69	2,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IE00BJNH014 MAN GL EV EUR-IN-AC	EUR	640	80 505,60	3,60
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 019 497,05</b>	<b>45,61</b>
LU1001747408 JP M.F-J.E.E.A.A.(ACC)-EURC3D	EUR	500	81 455,00	3,64
LU1057468818 LUM B M CA C5C	EUR	335	56 494,40	2,53
LU1112771768 HEL SELECT SC C.	EUR	60	105 576,66	4,72
LU1234712880 DNCA INVEST EUROSE N 4DEC	EUR	200	25 756,00	1,15
LU1278928657 BRSE GL EV DR E2C EUR C.	EUR	179	24 943,65	1,12
LU1331973468 ELEVA ABSOL.RET.EURO.CL.R 2DEC	EUR	545	82 687,40	3,70
LU1340030060 MFM EUR CR OP IC	EUR	550	67 859,00	3,04
LU1593227850 BRSE SYS AP EQ D2HC	EUR	800	115 408,00	5,16
LU1694789378 DNCA INVEST ALPHA BONDS I 4DEC	EUR	450	56 605,50	2,53
LU1910829156 SEAH EQ L SH IC EUR C.	EUR	800	93 444,96	4,18
LU1995653893 HELIUM INVST AC EUR	EUR	70	88 414,41	3,96
LU2191352629 MG LEMF EUR SI H ACC SICAV 3D	EUR	6 400	79 776,64	3,57
LU2367662686 LUMYNA-MW TEF DC	EUR	577,8816	64 262,28	2,87
LU2367665606 LUM MWT MN U FC EUR C.	EUR	499,9974	76 813,15	3,44

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



**GSD ABSOLUTE RETURN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 28 mars 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 28 mars 2023**

**GSD ABSOLUTE RETURN**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
GSD GESTION  
37, rue de Liège  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD ABSOLUTE RETURN relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/03/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## GSD ABSOLUTE RETURN

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## GSD ABSOLUTE RETURN

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.07.09 17:24:34 +0200

